Zeitschrift: Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire

Herausgeber: [s.n.]

Band: 30 (2023)

Heft: 3: Das Material der Public History = Le matériel dans l'histoire publique

Artikel: Rivesaltes 1939-2015 : "Avoir un lieu, c'est avoir eu lieu"?

Autor: Rodríguez, Mari Carmen

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1050066

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rivesaltes 1939–2015

«Avoir un lieu, c'est avoir eu lieu»?

Mari Carmen Rodríguez

Dans les Pyrénées orientales, près de la frontière franco-espagnole, le site de Rivesaltes, ayant hébergé l'ancien camp militaire Joffre[1] inauguré en 1939, est un lieu de médiation qui se déploie sous la forme d'une triple matérialité: celle des traces de l'imposant camp de 300 hectares, celle de ses monolithes érigés au bord de la route départementale et celle de son mémorial, inauguré en 2015, au cœur du dispositif d'internement. Celles-ci offrent au visiteur des traces de l'histoire traumatique matérielle et immatérielle du XXe siècle, subie par les 60 000 personnes considérées comme «indésirables» par l'État français, déplacées de force à la suite de conflits armés et de guerres de décolonisation.
L'ensemble s'inscrit pleinement dans le domaine de la *public history*, telle que définie premièrement par Robert Kelley en 1975, à savoir un terrain de pratique des historiens et une méthode historique en dehors de la sphère académique.[2] La volonté de visibiliser, de remémorer et de revendiquer l'histoire vécue par les internés dans ce lieu, par la patrimonialisation de ses vestiges, par la création de monuments en mémoire des victimes et par la réalisation d'un centre muséal, constituent autant d'étapes, qui en font un sujet d'histoire publique, reconnectant les champs scientifique et public de l'histoire.
En outre, le cas de Rivesaltes peut être un objet d'étude à envisager sous l'angle de la *public history,* car il constitue un observatoire du point de vue de la «mémorialisation» et de la «muséohistoire». Cet article se propose de montrer ces deux enjeux heuristiques. Notre réflexion se présente en quatre étapes: l'histoire du lieu, la matérialité des traces, celle de la «mémorialisation» et celle de la muséalisation.

Histoire du lieu

Situé sur une vaste étendue de garrigue, le terrain est repéré au cours de l'entre-deux-guerres pour y pratiquer des exercices d'entraînement militaires et héberger les soldats en mission, menant à la construction d'un camp, à la fin des années 1930.

La fonction du camp Joffre est cependant rapidement élargie à l'internement d'individus que l'État français veut mettre à l'écart de sa population autochtone. Il est question de canaliser l'afflux de réfugiés, perçus comme une menace pour une société touchée par le chômage, l'insécurité et l'arrivée de migrants.[3] Le processus s'accélère après l'*Anschluss*, au printemps 1938, suivi d'une radicalisation préventive du contrôle policier des étrangers cherchant refuge en France.[4] La loi du 12 novembre 1938 prévoit d'interner les personnes susceptibles de représenter un danger potentiel pour le pays, en vertu du décret sur l'internement administratif des étrangers «indésirables».[5] Comme le rappelle Denis Peschanski, cette loi (qui sera abrogée en mars 1946) «autorise l'enfermement de personnes n'ayant pas commis de délits, donc ne pouvant pas relever d'une procédure judiciaire, mais que l'on souhaite mettre à l'écart de la société. L'internement se fait sur seule décision du préfet ou du ministre de l'Intérieur.»[6]

Le camp, encore inachevé, héberge ainsi dès 1939 de petits groupes d'indigènes coloniaux en transit ainsi que des combattants et des familles de Républicains espagnols fuyant les avancées franquistes. Ces derniers sont le premier grand contingent d'internés à Rivesaltes. Aux arrivants de janvier et début février 1939, estimés à plus de 172 500, s'ajoutent 450 000 autres personnes qui traversent les Pyrénées après l'occupation de la Catalogne, en février.[7] Ils sont placés dans des camps improvisés, à même le sable, sur les plages d'Argelès-sur-Mer ou Saint-Cyprien notamment, caractérisés par un cruel manque d'hygiène, de protection, de soins et d'alimentation. Ces espaces cohabitent avec d'autres structures de concentration comme Rivesaltes, où les réfugiés eux-mêmes contribuent à construire de nouvelles baraques. Au choc physique des circonstances de cet internement s'ajoute l'humiliation ressentie par ces premiers combattants antifascistes par cette mise à l'écart brutale de la part de la France, se disant amie de l'Espagne républicaine.[8] La population locale, elle-même, est hostile.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, d'autres étrangers «indésirables» viennent se joindre aux internés de Rivesaltes. Outre les prisonniers de guerre, les principaux groupes d'arrivants sont les familles tsiganes et juives, victimes de discrimination raciale.

Les Tsiganes sont considérés comme «indésirables» et décrétés de «nationalité indéterminée» bien que de nationalité française.[9] Internés par l'Allemagne nazie dès 1938, ils le sont aussi par la France de Vichy dès 1940.[10] Les Tsiganes sont près de 1500 à transiter par Rivesaltes, ce qui en fait le camp le plus important dans l'histoire de la persécution des Tsiganes en zone sud.[11]

Quant aux Juifs arrivant en France pour fuir les régions sous tutelle nazie, ils sont internés au même titre que les autres groupes déjà présents à Rivesaltes, en particulier les personnes sans ressources, considérées comme une charge pour l'économie nationale.[12] Après l'occupation du pays par les troupes nazies, en

application de la politique antisémite de Vichy, Rivesaltes fonctionne en tant que camp de concentration des familles, puis, à partir de la fin de l'été 1942, devient le centre de rassemblement des Israélites du sud de la France, en transit vers la déportation, suscitant l'émoi de la population locale. Sur les quelque 7000 juifs internés à Rivesaltes entre août et novembre 1942, 2289 hommes, femmes et enfants partent en neuf convois du 11 août au 20 octobre 1942.[13] Mais plus de la moitié échapperont à ces départs, grâce aux évasions et à leur sauvetage par des œuvres d'assistance mais aussi à Paul Corazzi, le représentant du préfet. Dès le 22 novembre 1942, soit une dizaine de jours après l'occupation de la zone sud, les troupes d'occupation allemandes vident le camp pour le rendre à sa vocation première, celle d'une caserne pour les troupes concourant à la défense des côtes. À la fin du mois de novembre 1942, le camp de Rivesaltes est fermé.[14]

En moins de deux ans, 17 500 personnes auront été internées à Rivesaltes, dont 53 % d'Espagnols, 40 % de Juifs étrangers et 7 % de Tsiganes français.[15]

Avec les défaites de l'Axe, des troupes allemandes, italiennes et de Russes blancs séjournent en transit à Rivesaltes. À la Libération, avec l'épuration, le camp Joffre devient un centre de séjour surveillé pour les personnes suspectées de collaboration (1944–1945) et les prisonniers de guerre de l'Axe (1944–1948). On y trouve des Allemands, des Autrichiens, des Italiens et des Hongrois, mais aussi des Espagnols et des Soviétiques.[16]

Depuis les années 1950, la guerre d'Algérie marque son empreinte dans l'histoire de Rivesaltes. Dans un premier temps, des troupes et du matériel militaire en direction de l'Afrique du Nord française transitent par le camp Joffre. Entre janvier et mai 1962, quatre îlots (blocs) sont transformés en centre pénitentiaire où sont enfermés des nationalistes algériens du Front de Libération nationale. Puis, en septembre 1962, quelques mois après la signature des accords d'Évian, les anciens supplétifs de l'armée française en Algérie, dont ceux que l'on appelle les harkis, y sont internés. Ceux qui ont pu quitter l'Algérie avec leur famille s'y retrouvent, soit près de 10 000 personnes. Face à l'affluence et au délabrement des baraques en dur, les familles logent d'abord sous des tentes militaires, dans une grande précarité. Avec le déplacement des familles dans les baraques, la vie s'organise progressivement, mais l'intégration des anciens supplétifs et de leurs proches est difficile. Rejetés par l'Algérie indépendante et donc par une part de l'opinion française, mais aussi par ceux qui les bannissent comme arabes, ils sont longtemps laissés pour compte par le Gouvernement français.[17] Les conditions de vie des internés sont si désastreuses qu'aucun civil non autorisé ni aucun journaliste ne peut pénétrer dans le camp. Selon Jean Olié, «Rivesaltes est à l'image du monde où nous vivons, violent et inhumain. Ce spectacle ne provoque pas l'indignation qu'il mériterait, tant l'idée du monde concentrationnaire est passée

dans les normes. En résumé, Rivesaltes n'aurait jamais dû exister. Cette situation est indigne de la France [...].»[18]

Le camp de relégation de Rivesaltes ferme officiellement en décembre 1964 après le passage de près de 21 000 harkis et leur famille, mais en réalité, il continue à servir. En 1964 et 1965, c'est le tour des rapatriements post-coloniaux, avec des militaires d'origine guinéenne engagés au service de la France, et de leur famille, ainsi que des combattants Nord-Vietnamiens venus d'Indochine française.[19]

Entre 1986 et 2007, le camp devient un centre de rétention administrative pour immigrés clandestins, recevant un nombre important d'entrées qui lui vaut de figurer parmi les plus grands en France. Ces internés sont finalement transférés en novembre 2007, car le site de Rivesaltes doit être réaménagé pour accueillir la nouvelle structure muséographique.[20]

Il s'agit de la dernière requalification du lieu obtenue après une décennie de lutte d'individus en faveur de la sauvegarde, de la reconnaissance et de la médiation de son patrimoine mémoriel, issu de la complexe stratification de passages. Nous présentons ci-après les étapes de cet effort collectif, mettant en jeu la matérialité de l'histoire et la *public history*.

La matérialité des traces

Il convient premièrement de souligner qu'au-delà des différences qui marquent la temporalité de ces internements successifs au camp Joffre, comme l'identité, la cause, l'expérience et la destination postérieure de tous ceux qui y ont vécu, la matérialité du lieu les relie.

Or, sur cette vaste étendue à l'écart de la ville, les traces de ce palimpseste traumatique sont abondantes. Les éléments matériels restants tels qu'une façade de baraquement portant encore l'inscription murale qui désignait sa fonction de bureau de la Croix-Rouge (Fig. 1), des murs intérieurs décorés par les internés (Fig. 2), des objets et des éclats de constructions jonchant le sol (Fig. 3), rendent visibles, dans l'espace public, les traces de groupes mis en marge de la société par l'État français:

«À Rivesaltes, où des dizaines de milliers d'«étrangers indésirables» et de personnes déplacées – Espagnols, Juifs, Tsiganes, Harkis – ont été enfermés, les baraques sont toujours debout, chancelantes et terriblement insalubres... À Drancy ou aux Milles, l'émotion vient de ce qu'on sait du site plutôt que du site lui-même; Rivesaltes a ceci de singulier que le lieu parle de lui-même.»[21]

Si nous ne pouvons souscrire à l'idée que «le lieu parle de lui-même», force est de constater que la puissance du site de Rivesaltes commence par la matérialité

Fig. 1 à 3: traces matérielles du camp Joffre, 2015. (MCR)

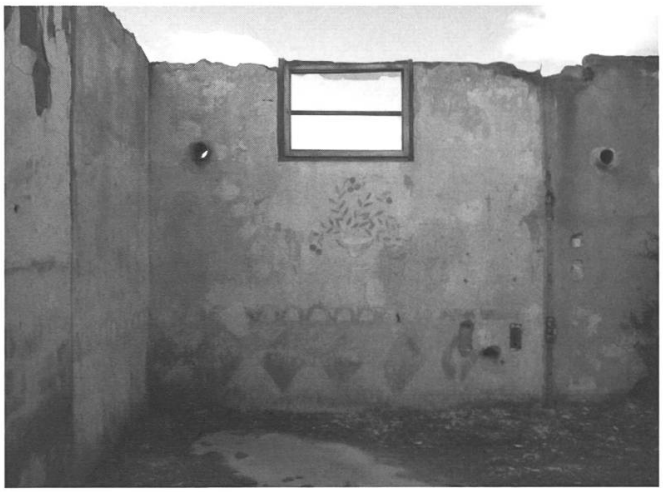

du paysage faite de restes à perte de vue. Elle constitue, pour la population locale et le visiteur, le premier contact de taille avec le passé du lieu.

En outre, ces traces en déshérence du camp Joffre divisent. D'une part, elles suscitent une volonté de sauvegarde et de valorisation par les acteurs associatifs, politiques et académiques défendant le souvenir des victimes internées. D'autre part, elles génèrent le rejet d'habitants qui auraient préféré les détruire et obtenir la relégation de ces multiples mémoires traumatiques. Pour ces derniers, après les internés, ce sont les traces qui sont devenues «indésirables»...

Au cours de la dernière décennie du XXe siècle, cependant, le processus fondateur de patrimonialisation connaît une avancée qui constitue une première étape de médiation. L'année 1997 apporte deux éléments accélérateurs. D'une part, la menace de destruction des ruines du camp se fait pressante et, d'autre part, la découverte fortuite d'archives concernant les internés juifs et leur déportation, dans une déchetterie de Perpignan, déclenche l'indignation dans la région et le soutien de la figure de proue de la dénonciation des crimes antisémites, Serge Klarsfeld. Celui-ci active son réseau, ce qui permet à un certain nombre de personnes des champs politiques local et national, mémoriel et culturel, de l'enseignement et de la recherche historique de trouver un soutien public à leur mobilisation contre la disparition des traces.

Une pétition nationale est lancée par Simone Veil, Claude Simon, Edgar Morin et de nombreux autres signataires, *Pour la mémoire vivante du camp de Rivesaltes*. Elle accompagne le processus de classement d'une partie de l'ancien camp, l'îlot de baraquements F, comme Monument historique en 2000, lancé par le président du Conseil général des Pyrénées-Orientales, Christian Bourquin. Les traces de ce passé traumatique entrent ainsi officiellement dans l'histoire de la région et de l'État-Nation.

La protection de cette matérialité résiduelle lui confère désormais une valeur reconnue de document historique. Elle est destinée à faire partie du dispositif de médiation muséale du site. Les restes muséifiés entrent ainsi dans la catégorie de ruines qui, selon Gérard Wajcman sont l'objet par excellence du XXe siècle produit par l'humanité.[22]

Mais avant d'aborder la requalification muséographique du lieu, il convient d'éclairer l'étape de «mémorialisation» à l'origine des monuments érigés par les groupes luttant contre l'oubli, sous l'angle des *memory studies*.

Fig. 4: Monolithes au bord du site de Rivesaltes, 2015. (MCR)

La matérialité de la «mémorialisation»

Selon l'anthropologue Katherine Hite, la «mémorialisation» consiste à rendre visible un passé oublié ou occulté et à lui redonner de la signifiance dans l'espace public, par des monuments ou des contre-monuments et des rituels remémoratifs.[23]

Dans le cas du camp Joffre, il s'agit d'exposer publiquement une histoire du lieu, qui tienne compte d'une autre réalité, celle des vaincus et des exclus, qui n'ont pas eu l'honneur de figurer sur les monuments aux morts tombés pour la patrie, trônant au cœur des villes ou de leur cimetière. Comme l'a analysé l'historien Ricard Vinyes, il s'agit de revendiquer une contre-mémoire d'État, amenant à requalifier l'espace traumatique en tant qu'*agora*, favorable au travail d'histoire et de mémoire, à l'information critique de chaque citoyen et au débat public à la lumière d'une autre signification du site en question.[24]

À Rivesaltes, cette mémorialisation s'est matérialisée sous forme de monolithes en bordure de la route qui longe les traces du camp (Fig. 4), évoquant le souvenir des internés, souvenir qui a été relégué comme eux, du cadre national. Les stèles témoignent du combat des associations de victimes partageant la quête de reconnaissance publique d'un passé vécu en ce site, ainsi que d'assomption officielle de cette part d'ombre de l'histoire de la France. À l'unité du lieu, qui lie les personnes qui se sont succédé dans le camp, s'ajoute celle de l'immatérialité de la blessure provoquée par la mise à l'écart de la société française dans des conditions mortifères. Pour ceux qui ont milité pour que la mémoire des internés ne tombe pas dans

l'oubli, cet ensemble constitue un espace matériel de reconnaissance et de transmission, faisant écho à la réflexion de Gérard Wajcman, «avoir un lieu, c'est avoir eu lieu».[25]

Cependant, il convient de nuancer cette unité entre les groupes ayant apposé ces marqueurs publics réparant la déshérence mémorielle, car les monolithes ne peuvent prétendre répondre complètement à la reconnaissance de l'expérience des disparus et des anciens internés. S'ils ont un effet cathartique pour leurs descendants et leurs représentants, ils restent assignés au sens conféré à leur vécu par leurs porte-paroles, comme l'a postulé l'historien Reinhart Koselleck, dans son article sur l'expérience publique de l'histoire en 1979 déjà: «Le sens que les morts ont pu trouver à leur mort échappe à toute expérience. [...] Les morts sont censés avoir défendu la cause qu'entendent défendre les survivants qui fondent le monument [...] il n'appartient plus aux morts d'en décider.»[26] Les inscriptions sur les monolithes, à Rivesaltes, attestent de la divergence des mobilisations qui ont mené à ces signalisations de mémoire. Elles ont été communautaires et à la généalogie distincte. Elles ont également dépendu de l'influence des porte-voix dont bénéficiait déjà le groupe de victimes, au présent, car il est nécessaire, pour briser le silence et requalifier l'histoire du camp, que l'appel soit entendu localement et nationalement.

Ainsi, l'initiative de l'association des Fils et Filles des Déportés juifs de France, soutenue par Serge Klarsfeld, reconnu pour ses combats contre les criminels de guerre nazis, lui-même auteur en 1978 d'une liste des juifs du camp de Rivesaltes déportés ou décédés, aboutit à l'érection du premier monolithe le 16 janvier 1994. Klarsfeld est un acteur clé du combat mémoriel de la communauté juive, en tant que président national des Fils et Filles des Déportés juifs de France. Le monolithe est consacré à la mémoire des internés juifs du camp de Rivesaltes, déportés à Auschwitz durant la Seconde Guerre mondiale. La date de cette première stèle coïncide, par ailleurs, avec l'institutionnalisation de la politique de reconnaissance du génocide des juifs et de la complicité de la France de Vichy. Pour l'historien Sébastien Ledoux, cette étape suit un processus mémoriel démarré au début des années 1980, qui connaît un tournant au cours des années 1992 et 1993, où le combat du «droit à la mémoire» des victimes du nazisme et du régime de Pétain se cristallise médiatiquement, politiquement et juridiquement autour de l'injonction au «devoir de mémoire».[27] La stèle de Rivesaltes, portant l'étoile de David, témoigne de la réception de ce contexte mémoriel national au camp Joffre:

> «Des milliers de Juifs étrangers qui s'étaient réfugiés en France furent arrêtés et internés en 1940 dans le Camp de Rivesaltes, en zone libre.
> D'août à octobre 1942, plus de 2250 d'entre eux, dont 110 enfants, furent livrés aux nazis en zone occupée par l'autorité de fait, dite ‹Gouvernement de l'État Français›.

> Déportés dans le camp d'extermination d'Auschwitz, presque tous y furent assassinés parce qu'ils étaient nés juifs.
> N'oublions jamais ces victimes de la haine raciale et xénophobe.
>
> ZAKHOR
>
> Les fils et filles des déportés juifs de France, le 16 janvier 1994»[28]

Au niveau local également, cette période coïncide avec la publication, en 1993, du journal d'une ancienne infirmière suisse du camp Joffre, Friedel Bohny-Reiter,[29] faite «Juste parmi les nations» par Yad Vashem, l'Institut international pour la mémoire de la Shoah à Jérusalem, qui reçoit quelques échos dans le département des Pyrénées-Orientales. Enfin, la découverte des liasses de documents originaux sur les internés juifs à Rivesaltes, dans une déchetterie de Perpignan en 1997, une nouvelle que la presse diffuse largement, a également contribué à indigner la population et les élus locaux et à s'engager pour rendre hommage à leur mémoire.

Dans le sillage de cette réparation mémorielle officielle réussie, d'autres groupes de victimes revendiquent le même droit dans l'espace public et politique de 1995 à 2005, en mobilisant le «devoir de mémoire» et obtiennent reconnaissance par une série de lois dites mémorielles de 1998 à 2005.[30]

Le monolithe de Rivesaltes en souvenir des internés harkis rend compte de ce processus. Il se décline en deux étapes. La première stèle est posée le 2 décembre 1995, à l'initiative du président de l'Association de l'Amitié française et africaine des Pyrénées-Orientales, en présence du ministre des rapatriés, du préfet et du conseiller général des Pyrénées-Orientales et du député-maire de Rivesaltes. Les acteurs sont majoritairement locaux et l'hommage est rendu aux «soldats réguliers et supplétifs issus de l'Armée d'Afrique», à «la communauté harkie [...] fidèle au drapeau et aux valeurs de la République [...] de tous ses combattants morts pour la France au cours des différents conflits qu'elle a connus» ainsi qu'à «ceux qui de 1962 à 1972 ont vécu en ce camp et qui par loyalisme ont consenti tant de sacrifices». La guerre d'Algérie n'est pas mentionnée, car, jusqu'en 1999, l'État français parle d'«opérations effectuées en Afrique du Nord».[31] Une deuxième stèle est exclusivement destinée aux harkis et son message est de caractère national. Datée du 25 septembre 2001, présentée comme «Journée d'hommage national aux harkis», elle reprend le premier article de la loi mémorielle du 11 juin 1994: «La République Française témoigne sa reconnaissance envers les rapatriés anciens membres des formations supplétives et assimilés ou victimes de la captivité en Algérie pour les sacrifices qu'ils ont consentis.»

Cette date correspond à la création d'une journée commémorative par le président Jacques Chirac et le gouvernement de Lionel Jospin. L'article de loi de 1994 est voté sous la présidence de François Mitterand et le gouvernement

d'Édouard Balladur et assortie d'une pension de réparation qui complète celle octroyée en 1987.[32] Cependant, là encore, cette reconnaissance nationale matérialisée à Rivesaltes est partielle. D'une part, le rôle des «rapatriés» et non des «réfugiés», comme les considérait le général de Gaulle en juillet 1962,[33] à savoir des harkis, est reconnu par la «République française», ce qui apaise les anciens supplétifs et leur famille relégués dans des camps français. Mais, d'autre part, la terminologie «guerre d'Algérie» n'est toujours pas explicitée sur la stèle, alors que la loi du 18 octobre 1999 a adopté le changement de terme. En outre, s'il est fait mention de «la captivité en Algérie» (raison pour laquelle ils ont été rapatriés), l'internement de ces derniers et de leur famille durant des années dans des camps de l'Hexagone par décision de l'État français n'y figure pas non plus.[34] Enfin, les internés du Front de Libération nationale algérien sont amalgamés aux harkis. Contrairement au monolithe destiné à la communauté juive internée à Rivesaltes, le texte choisi pour les harkis relève d'une mémoire sélective par manque d'assomption politique de l'histoire postcoloniale de la France.

Quatre ans plus tard, le 30 octobre 1999, une stèle en hommage aux internés républicains espagnols est placée, dans le cadre d'une action de la Municipalité relayant les demandes d'un tissu associatif dans les régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Celle-ci s'inscrit dans l'histoire de leur exil, en connexion avec d'autres sites tels que le camp d'Argelès-sur-Mer, la maternité d'Elne et l'itinéraire transfrontalier de la *Retirada*.[35] Peu avant l'inauguration, l'associations Fils et Filles de Républicains espagnols et Enfants de l'Exode est créée pour pérenniser officiellement les recherches et les initiatives. La stèle de Rivesaltes rappelle qu'en ce lieu, «ont été internés des enfants, des femmes, des hommes civils et militaires, lors de ‹la Retirada› espagnole de février 1939» et conclut par une incitation à continuer à vivre attribuée à Antonio Machado, poète espagnol décédé dans cette grande marche de l'exil qui est nommée *Retirada* du côté français de la frontière.

Enfin, il faut encore attendre dix ans pour que le dernier groupe, la communauté tzigane, inaugure un monolithe en hommage à ses internés à Rivesaltes, le 14 janvier 2009, en présence du président du Conseil général des Pyrénées-Orientales, un élu engagé pour la sauvegarde des ruines du camp Joffre et de la transmission de l'histoire de ses internés. Comme le rappellent Emmanuel Filhol et Marie-Christine Hubert, les victimes tziganes ont été exclues de la mémoire collective nationale, car peu de personnes s'identifient à elles et les communes ont longtemps refoulé la réalité des camps pour les «nomades». Les recherches historiques ont été tardives et les gouvernements français depuis la Libération n'ont pas promu ce travail, ce qui a conduit à des connaissances lacunaires. Ainsi, on passe de l'extrême oubli à l'exagération, lorsque, «en 1990, le site de Montreuil-Bellay a été choisi pour commémorer la Journée nationale

de la déportation tsigane alors même que les Tsiganes de France n'ont pas été déportés en masse et que, surtout, aucun Tsigane n'a été déporté depuis le camp de Montreuil-Bellay».[36] Pour rappel, le statut de «nomade» de 1912 n'a été abrogé qu'en 1969 et, de 1985 à 2009, seules quatorze stèles sur les trente camps de concentration français se souviennent des tsiganes. Par ailleurs, la communauté tsigane elle-même est peu présente aux commémorations officielles. Quant au monument érigé à Rivesaltes, à l'instar de la particularité de la remémoration du groupe gitan, il se distingue par sa forme et son message. Il s'agit d'une plaque de fer oxydé, dressée sans monolithe de pierre (Fig. 4, monument à gauche), dont le texte est un poème d'André Ruellan et de Joseph Soler s'adressant au tsigane qui passe et l'incitant à connaître, à se souvenir et à transmettre, le sort réservé en ce lieu à sa communauté par la «folie nazie»:

> «Toi qui ne connais ni frontières ni chaînes,
> Toi dont la liberté coule dans les veines,
>
> La folie des hommes… la folie hitlérienne
> Ici t'ont enfermé aux portes de la haine.
>
> Toi qui passes, prie, que cela jamais ne revienne.
> Dis-le… crie-le au monde, afin qu'il s'en souvienne.
>
> Ces larmes d'acier sont des larmes de sang,
> Souffrances des Tsiganes, Roms et Gitans.»

Cependant, le 8 avril 2013, à l'invitation de l'association des Gitans de France et de son président Jean-David Rey, la commémoration de la Journée internationale de la communauté tzigane est célébrée pour la première fois à Rivesaltes, devant le monument. À cette occasion, le site devient un espace d'unité mémorielle, car à la cérémonie assistent une cinquantaine de représentants de la communauté gitane de la région; ainsi que notamment Amar Meniker, représentant de la communauté harkie; Philippe Benguigui, président de l'association Zakhor et délégué régional des Fils et Filles des Déportés juifs de France; Danielle Weiss, représentante de la communauté juive; de Jean Pierre Lopez, représentant de l'association des Fils et Filles de Républicains espagnols et Enfants de l'Exode, de Jacques Cresta, député, conseiller régional; ainsi qu'Agnès Sajaloli, engagée pour diriger le mémorial en construction.

Ces requalifications communautaires des restes du camp qui viennent tenter de réparer les déshérences mémorielles liées aux anciens internés, trouvent pourtant leurs limites dans les usages publics et politiques qu'elles peuvent générer. En

effet, ces mémorialisations ont paradoxalement transformé le lieu en un espace symbolique de reconnaissance, récupéré stratégiquement sous forme de diplomatie mémorielle à des fins électorales par des représentants politiques nationaux. Ainsi, la reconnaissance du traumatisme des harkis a été instrumentalisée en 2012 par le président Nicolas Sarkozy et la candidate du Front National Marine Le Pen, en campagne dans la région.[37] D'un lieu en déshérence, le site de Rivesaltes est devenu, au cours de la dernière décennie, une destination mémorielle incontournable de la région, réinvestie au service de réappropriations idéologiques concurrentielles.

Ce tournant de la mémorialisation durant la dernière décennie du XXe siècle, qui agit comme une médiation de l'histoire du lieu, est parachevé au début du XXIe par la muséification du site, de ses mémoires et de son histoire, que nous questionnerons par le biais de la «muséohistoire».

La matérialité de la muséalisation

En octobre 2015, le site de Rivesaltes inaugure une autre forme de médiation publique de l'histoire du camp Joffre: le mémorial, un terme que de nombreux espaces d'interprétations de la région ont choisi, suggérant une fonction entre musée et centre de mémoire. Ce dispositif correspond à la troisième matérialité de l'histoire du lieu.

En tant qu'espace d'intelligibilité du passé, mais aussi de fabrication narrative, il devient également un objet de la *public history* que nous proposons d'observer sous l'angle de la «*muséohistoire*»:[38]

«[…] C'est en tant que chercheurs en Sciences humaines et sociales que nous interrogeons les mises en espace et en récit de l'histoire des passés douloureux, que nous confrontons le savoir académique – tout particulièrement le savoir historien – à ces objets culturels singuliers et hybrides que sont les musées d'histoire, que nous questionnons, enfin, les rapports aux passés douloureux de nos sociétés complexes.»[39]

L'approche vise à étudier les narrations et les mises en scène muséales de l'histoire traumatique en les soumettant à un regard critique vis-à-vis de la médiation des avancées historiographiques et de ses limites, des usages publics du passé qu'elles véhiculent ou suscitent, du rapport qu'elles entretiennent avec les enjeux de mémoire et de patrimoine locaux, nationaux et transnationaux, dans certains cas, ainsi que vis-à-vis de l'histoire de la structure muséale, lorsque cela est possible. En ce sens, le site de Rivesaltes constitue un riche observatoire.

Premièrement, force est de constater qu'à l'instar de la mémorialisation du site sous forme de stèles, la réalisation de l'ensemble muséal a pris du temps. Elle

a dû se frayer un chemin entre les demandes des communautés représentant les internés, les résistances des populations locales, les concepteurs matériels et les membres du comité scientifique. Depuis l'élément déclencheur de la découverte d'archives dans une déchetterie de Perpignan en 1997 et l'inauguration du mémorial, 18 ans se sont écoulés.

La première étape s'est concrétisée, après l'inscription du site de Rivesaltes comme Monument historique en 2000, par l'approbation, à l'unanimité, par le Conseil général des Pyrénées-Orientales d'une convention prévoyant la construction du musée et la création d'une commission historique, représentant toutes les associations et les personnes ayant participé à l'élaboration du projet.

En 2002, Denis Peschanski, historien et chercheur au CNRS, auteur d'une thèse d'État sur les camps d'internement en France de 1938 à 1946, est désigné président du conseil scientifique.[40]

La connexion avec l'espace public a été réalisée en 2005, où, pour la première fois, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, une partie des ruines a été ouverte au public, attirant plus de 2000 visiteurs. En novembre, le Conseil général des Pyrénées-Orientales a racheté l'îlot F, correspondant à 42 hectares du camp Joffre.

En 2006, le projet de matérialisation de l'édifice a fait l'objet d'une mise au concours, remportée par l'architecte Rudy Ricciotti, né à Alger en 1952, reconnu, entre autres, pour la réalisation du MuCEM à Marseille. La construction a commencé en 2012. Parallèlement, la volonté de constituer un fonds documentaire du site, l'opération «Faire parler les murs», a permis de garder les traces des graffitis, des inscriptions et des dessins encore visibles sur le site, par le biais d'un inventaire photographique des îlots J, F et K, ainsi que d'un répertoire et des photographies de tous les bâtiments. En 2013, le Conseil régional Languedoc-Roussillon, chargé de la suite du projet, a approuvé la création du fonds de dotation du Mémorial du Camp de Rivesaltes.

Quant à l'architecture du mémorial, d'emblée pensée symboliquement en cohérence avec le lieu, elle se traduit par un bâtiment brut, semi-enterré, de 4000 m^2, au cœur des ruines de l'îlot F, correspondant à la place d'armes du camp, un lieu de rassemblement. Il se fond ainsi dans la première matérialité des traces, classées monument historique, dont l'authenticité est préservée. Les ruines sont dès lors le premier et le dernier contact du visiteur avec le site. Malgré son volume imposant, le mémorial, lui aussi un monolithe, est enfoncé dans la terre sans écraser les vestiges qui l'entourent. À l'entrée, le toit affleure le sol naturel et s'élève progressivement vers l'est, sans dépasser le faîtage des baraquements en dur qui s'étendent à perte de vue. Pour accéder à l'espace d'exposition, le visiteur doit descendre le long d'une rampe. Il est en quelque sorte invité à découvrir l'archéologie des lieux.

Le mémorial, conçu sur le mode d'un centre d'interprétation, n'est en effet pas situé à côté de l'espace traumatique, comme c'est le cas dans la configuration de villages martyrs, conservés pour l'exemple, à l'instar d'Oradour-sur-Glane, mais à l'intérieur même de l'ancien camp. Le visiteur se voit d'ailleurs proposer un parcours en plein air sur le site, au milieu des vestiges laissés en l'état et des baraques, consolidées ou restaurées pour certaines, en plus du parcours dans la salle d'exposition permanente à l'intérieur du mémorial.

La narration de cette dernière tente de restituer chronologiquement les nombreuses fonctions qui ont été assignées à ce lieu et les multiples strates de mémoires traumatiques qui y sont connectées. Elle constitue la pièce maîtresse de l'ensemble muséal où 1000 m^2 lui sont consacrés.

L'élément central est une longue table vitrée de 40 mètres qui déroule chronologiquement l'histoire de ce lieu d'internement, à l'aide de multiples sources documentaires, photographies et objets référencés, sélectionnés par l'historien Thomas Fontaine, co commissaire de l'exposition, offrant au public la possibilité de recomposer le fil des passages, l'anatomie du camp, les acteurs individuels de cette expérience collective complexe.

Autour de cette colonne vertébrale sont disposés six grands panneaux lumineux, appelés «totems», qui contextualisent internationalement chaque période historique où les communautés importantes d'internés arrivent, vivent et repartent. À côté de ces mises en perspective, deux dispositifs technologiques, visuel et auditif, structurés autour des quatre grands groupes d'internés, dans les quatre espaces respectifs, appelés «forêts de témoins», permettent, par des outils d'accès au téléchargement et à l'écoute individuelle d'extraits de témoignages et par des projections d'archives photographiques et filmiques sur grand écran, de redonner un visage et une voix aux victimes, de laisser la parole aux témoins. Cette recomposition vivante complète ainsi le message des associations et des porte-voix officiels ayant œuvré à la réalisation des monolithes présentés antérieurement. Pour compléter la médiation, le mémorial a d'ailleurs produit une collection d'ouvrages rassemblant des témoignages des communautés d'internés, introduits par des historiens, ce qui permet au visiteur d'étayer ce parcours d'exposition et du site extérieur par des traces de la multiplicité des expériences que les ressources muséales et les monuments à leur mémoire ne peuvent apporter.[41]

En outre, ce dispositif permanent est prolongé par des expositions temporaires thématiques qui offrent la possibilité d'aborder un aspect plus amplement, de connecter la narration à d'autres sujets complémentaires ou à l'actualité, etc. Un auditorium de 160 places, des salles pédagogiques, un centre de documentation pour les chercheurs et une librairie offrent aussi l'occasion d'héberger des colloques, des conférences, de mettre en place une médiation scolaire, d'animer le

lieu par des activités culturelles, des projections de films et d'organiser des rencontres avec des témoins, entre autres.

Cette troisième matérialité de l'histoire traumatique, qui requalifie une dernière fois le lieu, constitue un défi à la lumière des engagements et des combats qui l'ont précédée durant près de deux décennies. En outre, la mise en valeur de ce patrimoine mémoriel s'est révélé un atout économique pour la région, contredisant les résistances locales antérieures.

Néanmoins, sous l'angle de la «muséohistoire», elle comporte également des limites. Ainsi, comme peut l'observer tout visiteur, et comme le mentionnent Lebourg et Moumen, le projet muséographique témoigne d'une «difficulté à penser le commun»[42] au sens où le récit reste rivé à une structure divisée en communautés, à l'instar des monolithes du souvenir, mais aussi de l'historiographie, qui peine à investir la problématique par le biais transnational, même si l'exposition tente de réunir ces groupes sous le qualificatif «indésirables» pensé par l'administration française. De plus, il convient égalemment de s'interroger sur les termes utilisés pour définir le camp qui témoignent de la difficulté, aujourd'hui, à employer le mot «concentration», contrairement à l'usage des acteurs de l'époque,[43] et à lui préférer celui «d'internement», au sens moins incriminant pour l'État. Enfin, pour le visiteur qui se rend sur le site, la configuration du mémorial tourne le dos aux monolithes, situés à côté de la route nationale et qui ne bénéficient pas de la même signalisation, pourtant témoins de la mémorialisation des groupes associatifs qui ont lutté, en amont, pour la reconnaissance de l'histoire traumatique de Rivesaltes.

Enfin, au-delà des limites ayant trait à la médiation muséale, depuis son inauguration en 2015, le mémorial est devenu la pierre de touche du site qui, à son tour, a généré des réactions divergentes. Pour certains, il constitue un espace de reconnaissance et de transmission, faisant de nouveau écho à la réflexion de Gérard Wajcman, «avoir un lieu, c'est avoir eu lieu».[44] Pour d'autres, comme l'ancienne internée espagnole de 87 ans, Josefa (Pepita) de Bedoya Rodríguez, dont le témoignage est intégré au dispositif muséal, les 23 millions d'euros dépensés pour cette œuvre de résistance à l'oubli auraient pu être placés au service des victimes du présent. Elle qui dit avoir «souhaité fuir l'inauguration».[45]

Notre expérience de voyage sur site accompagné de la co-organisation de deux journées de conférences-débats entre chercheurs historiens (dont Denis Peschanski, Geneviève Dreyfus-Armand et Fatima Besnaci-Lancou), anthropologues, sociologues, associations de mémoire, témoins et familles, représentants de musées d'histoire et public, en décembre 2015,[46] a été une expérience pratique supplémentaire de la démarche d'histoire publique. L'observation du site dans un contexte de témoignages de ces multiples acteurs a montré l'intérêt de cet espace de réflexion, de mémoire et de débat autour de ces histoires croisées. La

rencontre a suscité l'affluence du public et a permis de conférer à l'espace de médiation muséale une fonction d'*agora*, un concept de transmission publique de la mémoire que nous empruntons à l'historien Ricard Vinyes. Cependant, cette initiative s'est aussi heurtée à une limite. Elle n'a pas réussi à réunir des représentants des Tsiganes, qui n'ont pas répondu à l'appel. À cette occasion, donc, le mémorial de Rivesaltes n'a pas pu réinvestir l'espace d'unité mémorielle obtenue en 2013 autour du monolithe tsigane.

Néanmoins, depuis son ouverture, le mémorial est un espace public de médiation de l'histoire qui jouit d'une fréquentation globale croissante et régionale constante. En 2019, le Mémorial de Rivesaltes a enregistré 50 143 visiteurs, dont 32 721 provenant de la région (plus de 8000 visiteurs globaux supplémentaires qu'en 2018 et un chiffre constant pour le public de la région).[47] Sachant que le public des musées d'histoire est généralement composé de 80 % de scolaires, la réception de ce travail de *public history* se mesurera à l'aune de la prochaine génération.

Pour conclure

Durant ce parcours sur l'histoire traumatique du camp Joffre, à Rivesaltes, depuis 1939, et de sa médiation publique, jusqu'en 2015, nous avons tenté d'éclairer le processus de requalifications mémorielles de ce lieu depuis la dernière décennie du XXe siècle, qui sont à la fois un produit de la *public history* et un objet de recherche que nous étudions en mobilisant deux méthodes d'analyse de l'histoire publique.

Nous avons montré comment le site de Rivesaltes est un terrain de pratique des historiens hors les murs académiques depuis les années 1990 pour visibiliser et reconnaître, aux côtés de multiples acteurs, la mémoire traumatique des internés qui y ont été reclus. Dans un premier temps, vingt ans après la publication, par Serge Klarsfeld, de la liste des juifs déportés et décédés au camp, l'historien Edgar Morin s'est associé à Simone Veil, Robert Badinter, Claude Simon et à de nombreux représentants de la société civile française, pour lancer une pétition nationale afin de sauvegarder les restes du camp, menacés de destruction. Cette initiative a répondu à la découverte d'archives du camp concernant les internés juifs dans une déchetterie de Perpignan, en 1997. Elle a généré une prise de conscience publique et un tournant menant à la première qualification de la matérialité des traces comme Monument historique, trois ans plus tard. Parallèlement, les associations de victimes ont également œuvré à une autre matérialité, celle des monolithes en mémoire des victimes, érigés aux abords du site, là encore, à partir de la dernière décennie du XXe siècle. Ce mouvement, que nous avons ana-

lysé comme phénomène de «mémorialisation», un domaine d'étude de la *public history*, s'est décliné en quatre temps, au rythme de l'assomption de l'histoire traumatique des grands contingents ayant été reclus à Rivesaltes: 1994, pour la stèle des internés juifs; puis 1995 et 2001, pour deux monolithes du groupe des rapatriés de la guerre d'Algérie; 1999, pour celui des Républicains espagnols; et 2009 pour le monument en hommage à la communauté tzigane. Ces démarches mémorielles ont suivi une dynamique communautaire. Un moment d'union cérémonielle a pourtant existé en ce lieu, en 2013, à l'occasion de la Journée internationale des Gitans.

Enfin la troisième matérialité, à savoir le mémorial, inauguré en 2015, représentant la dernière requalification du site de Rivesaltes, a constitué l'objet de notre dernière analyse, menée sous l'angle de la «muséohistoire». Nous avons ainsi retracé la mise en architecture et en récit des passés traumatiques du site. Conçu comme un espace d'interprétation de l'histoire et des mémoires des internements de 1939 à 2007 et de dialogue avec la société civile, politique et scientifique, il a su s'inscrire en connexion avec les deux autres matérialités présentées, mais aussi avec d'autres dispositifs muséaux nationaux et extraterritoriaux. Il a également suscité l'intérêt d'un public croissant depuis son inauguration, générant ainsi une nouvelle attractivité pour la région. Nous en avons fait l'expérience pratique en 2015 dans le cadre d'un voyage et d'un congrès co-organisés pour l'observer et en débattre. La muséalisation comprend cependant quelques limites telles que la difficulté à dépasser une narration communautaire de l'internement, à aborder le terme de camp de concentration pour définir la fonction du camp Joffre et à intégrer, dans son récit, les monolithes en hommage aux victimes. En dépit de sa position semi-enterrée, le mémorial semble ainsi surplomber les autres formes de médiation.

Zusammenfassung

Rivesaltes 1939–2015. «Was eine Stätte hat, hat stattgefunden?»

Rivesaltes liegt in den französischen Ostpyrenäen und bewahrt auf einem weitläufigen Gelände die Spuren jener Gewalt, der zwischen der Errichtung des Militärlagers «Joffre» im Jahre 1939 bis zur Schliessung eines Abschiebegefängnisses 2007 rund 60.000 "unerwünschte" Personen ausgesetzt waren. Der Beitrag arbeitet drei Ebenen von Materialität heraus, welche die Vermittlung der traumatischen Geschichte dieser Stätte prägen.

Die erste Ebene besteht in den Ruinen des ehemaligen Internierungslagers. Deren Erhaltung haben Opferverbände und lokale Politiker durch langjähriges regionales und nationales Engagement erreicht. Die zweite manifestiert sich in «Memorialisierungen», den Monolithen am Rand des Geländes sowie Erin-

nerungsritualen als Formen gemeinschaftlichen Gedenkens. Diese verbinden sich mit der von den Interessengruppen vorgebrachten Forderung nach öffentlicher Anerkennung dieses dunklen Teils der lokalen, nationalen und transnationalen Geschichte. Die dritte Ebene der Materialität wird durch museale Vermittlung geschaffen. Nach mehr als zwei Jahrzehnten der Konfrontation zwischen der Lokalbevölkerung und den Fürsprecher:innen der Gedenkstätte entstand in Block F in der Mitte des Lagers ein Interpretationszentrum. Das halb unterirdische Gebäude wurde im Einklang mit dem Ort konzipiert. Die darin untergebrachte Dauerausstellung, erarbeitet von einem Komitee aus Historiker:innen, Vertreter:innen der Opferverbände und einigen Zeitzeug:innen, präsentiert eine Chronologie der Funktionen, die dem Lager zugewiesen wurden, und verschränkt sie mit den vielen damit verbundenen Erinnerungsschichten. Gleichzeitig untersucht der Beitrag aus empirischer wie theoretischer Sicht den Erzählinhalt und seine Dispositive sowie die Vermittlungsformen im Sinne einer Museumsgeschichte («muséohistoire»).

(Übersetzung: Herausgeber:innen)

Notes

1 En hommage au général de la Première Guerre mondiale, né à Rivesaltes.
2 Robert Kelley, «Public History. Its Origins, Nature and Prospects», *The Public Historian* 1 (1978), 16, et Constance Schulz, «Becoming public Historian», in James B. Gardner, Peter LaPaglia, *Public History. Essays from the Field*, Malabar 2006, 16, cités par Thomas Cauvin, *Public History. A Textbook of Practice*, New York, Londres 2016, 9–10.
3 Nicolas Lebourg, Abderahmen Moumen, *Rivesaltes, le camp de la France de 1939 à nos jours*, Canet-en-Roussillon 2015, 9.
4 Gérard Noiriel, *Réfugiés et sans-papiers. La République face au droit d'asile, XIXe–XXe siècle*, Paris 2012 [1991], 194.
5 *Journal officiel*. Lois et décrets, 13. 11. 1938, 12 920–12 923, cité notamment par Geneviève Dreyfus-Armand, «Les réfugiés espagnols en 1939, des ‹indésirables›», *Plein Droit* 108 (mars 2016), 46 et 48.
6 Entretien avec Denis Peschanski: Laure Cailloce, «Mémoire de l'internement», *Le Journal CNRS*, 10. 12. 2015, https://lejournal.cnrs.fr/articles/rivesaltes-memoire-de-linternement (16. 8. 2022).
7 Dreyfus-Armand (voir note 5), 46 et 48; rapport du préfet des Pyrénées-Orientales au ministre de l'Intérieur, 6. 3. 1939, 2, cité par Lebourg/Moumen (voir note 3), 13.
8 Dreyfus-Armand (voir note 5), 48.
9 Henriette Asséo, *Les Tsiganes. Une destinée européenne*, Paris 1991, 168.
10 Henriette Asséo, «L'invention des ‹Nomades› en Europe au XXe siècle et la nationalisation impossible des Tsiganes», in Gérard Noiriel (éd.), *L'Identification. Genèse d'un travail d'État*, Paris 2007, 174–180.
11 Alexandre Doulut, *Les Tsiganes au camp de Rivesaltes*, Paris 2015.
12 Alexandre Doulut, *Les Juifs au camp de Rivesaltes. Internement et déportation (1941–1942)*, Paris 2014, 20.
13 Voir la liste in ibid., 157–200.

14 Ibid., 15–111.
15 Ibid., 40–44.
16 Ibid., 44–70.
17 Ibid., 79–124.
18 Intervention du général Jean Olié lors de la réunion du Conseil national des musulmans français, archives de la CIMADE (Comité inter-mouvements auprès des évacués), 3D19/6, réunion du 19. 11. 1962, citée in ibid., 113.
19 Ibid., 124–130.
20 Ibid., 130–132.
21 Entretien avec Denis Peschanski in Cailloce (voir note 6).
22 Gérard Wajcman, *L'objet du siècle*, Lagrasse 1998, 11–17.
23 Katherine Hite, *Politics and the Art of Commemoration*, Londres, New York 2011, 22.
24 Ricard Vinyes, «La memoria del Estado», in Ricard Vinyes (éd.), *El Estado y la memoria. Gobiernos y ciudadanos frente a los traumas de la historia*, Barcelone 2009, 46–61.
25 Wajcman (voir note 22), 16, cité par Jesús Alonso Carballés, «Politiques symboliques dans les camps de concentration et d'extermination nazis. Les monuments et la mémoire des lieux: Auschwitz et Buchenwald», *Cahiers d'études romanes* 33 (2016), 23.
26 Reinhart Koselleck, «Les monuments aux morts, lieux de fondation de l'identité des survivants», in *L'expérience de l'histoire*, Paris 1997 [1979], 135–160 et 137–138 pour la citation.
27 Sébastien Ledoux, *Le devoir de mémoire. Une formule et son histoire*, Paris 2016, 82–178.
28 Première commémoration officielle au Camp Joffre de Rivesaltes.
29 Friedel Bohny-Reiter, *Journal de Rivesaltes 1941–1942*, Carouge 1993.
30 Ledoux (voir note 27), 186–210.
31 Terminologie dans le cadre du vote de la loi N° 74-1044 du 9. 12. 1974 adoptée à l'Assemblée nationale. Voir Fatima Besnaci-Lancou, *Harkis au camp de Rivesaltes. La relégation des familles, septembre 1962 – décembre 1964*, Villemur-sur-Tarn 2019, 161, et Ledoux (voir note 27), 196 et 307.
32 Fatima Besnaci-Lancou, Gilles Manceron, *Les Harkis dans la colonisation et ses suites*, Ivry-sur-Seine 2008, 217.
33 Voir notamment Sylvie Thénault, *Algérie: des «événements» à la guerre. Idées reçues sur la guerre d'indépendance algérienne*, Paris 2012, et Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, Paris 1994, 196, cité par Besnaci-Lancou (voir note 31), 20.
34 À l'instar de Fatima Besnaci-Lancou, historienne et fille de harki, elle-même internée dans des camps français durant quinze ans. Ibid., 24.
35 Federica Luzi, «Réfugiés espagnols en France. L'évolution des discours mémoriels», *New Cultural Frontiers* 3 (2012), 91–104, et Véronique Moulinié «Polyphonie ou cacophonie? La mémoire des républicains espagnols en Languedoc-Roussillon» in Gaetano Ciarcia (dir.), *Ethnologues et passeurs de mémoires*, Paris 2011, 258–260.
36 Emmanuel Filhol, Marie-Christine Hubert, *Les Tsiganes en France, un sort à part 1939–1946*, Paris 2009, 343.
37 Lebourg/Moumen (voir note 3), 150.
38 https://anr.fr/Projet-ANR-08-BLAN-0071.
39 Frédéric Rousseau, «Introduction. De l'esclavage à Hiroshima: la muséohistoire des passés douloureux de l'humanité», in Frédéric Rousseau (dir.), *Les Présents des passés douloureux. Musées d'histoire et configurations mémorielles. Essais de muséohistoire*, Paris 2012, 5.
40 Denis Peschanski, *La France des camps. L'internement, 1938–1946*, Paris 2002.
41 Doulut (voir notes 11 et 12); Besnaci-Lancou (voir note 31); Geneviève Dreyfus-Armand, *Les Républicains espagnols au camp de Rivesaltes. D'un camp à l'autre, leurs enfants témoignent (janvier 1941 – novembre 1942)*, Mémorial du camp de Rivesaltes 2020.
42 Lebourg/Moumen (voir note 3), 149.
43 Voir notamment Dreyfus-Armand (voir note 5), 48.
44 Wajcman (voir note 22), 16, cité par Carballés (voir note 25), 23.

45 Sandra Canal, «Inauguration du mémorial de Rivesaltes: une ‹œuvre de résistance à l'oubli›», *Les Inrockuptibles*, 16. 10. 2015, disponible sur www.lesinrocks.com/actu/inauguration-du-memorial-de-rivesaltes-une-oeuvre-de-resistance-a-loubli-85818-16-10-2015 (8. 1. 2021).
46 Programme disponible sur https://memorha.hypotheses.org/64.
47 Rapport d'activité du Mémorial de Rivesaltes, 2019, 29–30, www.memorialcamprivesaltes.eu/sites/default/files/2021-04/RA_2019_OK_BD_PAGES.pdf (4. 9. 2022).